

**FONDATION DU BOCAGE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Clotilde DEMEURE  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN  
Expert Comptable

Robert OHAYON  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes

---

SOCIÉTÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

INSCRITE  
AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS COMPTABLES  
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE  
À LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE  
DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES DE LYON

## FONDATION DU BOCAGE

339 Rue Costa de Beauregard  
73000 CHAMBERY

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

### **EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019**

Aux membres du Conseil d'Administration de la Fondation du Bocage,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 10 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Clotilde DEMEURE  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN  
Expert-Comptable

Robert OHAYON  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

INSCRITE  
AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS-COMPTABLES  
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE  
À LA COMPAGNIE  
REGIONALE  
DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES DE LYON

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observations**

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le paragraphe « Evènements postérieurs et continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact de l'épidémie Covid-19 ;
- le paragraphe « Changement de présentation » de l'annexe des comptes annuels relatif à la réaffectation des comptes de réserves en « autres réserves », ces derniers étaient jusqu'à présent inclus dans les « Fonds associatifs sans droit de reprise » ;
- le paragraphe « Autres informations pour donner une image fidèle » de l'annexe des comptes annuels portant sur l'amortissement dérogatoire des bâtiments et constructions en lieu et place de l'amortissement économique.

### **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 11 mai 2020

**Le Commissaire aux Comptes  
SARL ROBERT OHAYON ET ASSOCIES**



**Clotilde DEMEURE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

***A N N E X E***

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019**

Bilan

Compte de résultat

Annexe

ACTIF	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois			31/12/2018 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais de recherche et développement	14 205,00	-10 865,99	3 339,01	8 074,01
Autres	1 680 242,23	-76 963,31	1 603 278,92	1 602 682,43
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	2 405 471,70		2 405 471,70	2 098 971,70
Constructions	17 206 329,40	-9 422 065,37	7 784 264,03	8 207 648,72
Installations techniques matériel et outillage	1 299 244,13	-1 151 556,71	147 687,42	152 814,74
Autres	2 364 789,91	-1 815 911,53	548 878,38	519 980,57
Immobilisations corporelles en cours	119 142,94		119 142,94	100 498,08
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations	266 471,98	-95 002,31	171 469,67	266 444,98
Autres titres Immobilisés	587,00		587,00	587,00
Prêts	123 646,78		123 646,78	118 164,23
Autres	5 914,86		5 914,86	6 094,86
<b>TOTAL I</b>	<b>25 486 045,93</b>	<b>-12 572 365,22</b>	<b>12 913 680,71</b>	<b>13 081 961,32</b>
<b>Comptes de Liaison</b>				
<b>Comptes de Liaison</b>				
Comptes de Liaison				40 228,77
<b>TOTAL II</b>				<b>40 228,77</b>
<b>Actif Circulant</b>				
<b>Stocks et en cours</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	17 217,38		17 217,38	26 667,69
<b>Créances</b>				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	883 734,90	-29 057,86	854 677,04	834 691,28
Autres	111 590,80	-2 275,57	109 315,23	479 326,84
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement	255 151,26	-7 045,27	248 105,99	244 706,80
<b>Disponibilités</b>				
Disponibilités	2 260 544,61		2 260 544,61	2 223 071,47
<b>TOTAL III</b>	<b>3 528 238,95</b>	<b>-38 378,70</b>	<b>3 489 860,25</b>	<b>3 808 464,08</b>
<b>Comptes de Régularisation</b>				
<b>Charges constatées d'avance</b>				
Charges constatées d'avance	57 256,03		57 256,03	35 928,21
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
<b>Primes de remboursement des obligations</b>				
<b>Ecart de conversion Actif</b>				
<b>TOTAL IV</b>	<b>57 256,03</b>		<b>57 256,03</b>	<b>35 928,21</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 071 540,91</b>	<b>-12 610 743,92</b>	<b>16 460 796,99</b>	<b>16 966 582,38</b>

<b>PASSIF</b>	<b>Arrêté au 31/12/2019</b>		<b>31/12/2018</b>
	<b>Durée 12 mois</b>		<b>12 mois</b>
<b>Fonds propres</b>			
<b>Capital</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)		12 453 589,19	14 937 776,96
Capital			
<b>Ecart de réévaluation</b>			
<b>Réserves statutaires et réglementées</b>			
Autres reserves		1 080 919,69	
<b>Report à nouveau</b>			
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		-5 502 243,40	-5 580 285,13
depenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		-17 505,00	-17 753,00
depenses non opposables aux tiers financeurs		-327 903,37	-302 116,02
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		125 945,79	38 772,84
<b>Fonds associatif avec droit de reprise</b>			
Fonds associatif avec droit de reprise		591 554,15	
Fonds associatifs pouvant être repris avant dissolution		825 915,48	
<b>Résultats sous contrôle tiers financeurs</b>			
Résultats sous contrôle tiers financeurs		33 169,87	61 100,96
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		286 918,35	222 327,22
<b>Provisions réglementées</b>			
Provisions réglementées		1 940 988,53	1 866 696,70
<b>Droits des propriétaires (Commodats)</b>			
	<b>TOTAL I</b>	<b>11 491 349,28</b>	<b>11 226 520,53</b>
<b>Comptes de Liaison</b>			
<b>Comptes de Liaison</b>			
Comptes de Liaison			
	<b>TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
<b>Provisions pour risques</b>			
Provisions pour risques		37 162,83	13 500,00
<b>Provisions pour charges</b>			
Provisions pour charges		265 964,46	261 459,59
	<b>TOTAL III</b>	<b>303 127,29</b>	<b>274 959,59</b>
<b>Fonds Dédiés</b>			
<b>Sur subventions de fonctionnemen</b>			
Sur subventions de fonctionnement		39 517,86	39 517,86
<b>Sur autres ressources</b>			
	<b>TOTAL IV</b>	<b>39 517,86</b>	<b>39 517,86</b>
<b>Dettes</b>			
<b>Emprunts Obligataires</b>			
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 795 564,58	3 083 898,21
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>			
Emprunts et dettes financières divers		65 525,43	66 483,53
<b>Avances et acomptes recus sur commandes en cours</b>			
Avances et acomptes recus sur commandes en cours		50 862,22	49 662,00
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		286 539,35	270 540,37
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			
Dettes fiscales et sociales		503 729,43	561 730,00
<b>Dettes sur immobilisations, comptes rattachés</b>			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		30 583,88	119 535,75
<b>Autres dettes (d'exploitation)</b>			
Autres dettes (d'exploitation)		451 189,67	838 531,12
	<b>TOTAL V</b>	<b>4 183 994,56</b>	<b>4 990 380,98</b>
<b>Comptes de régularisation</b>			
<b>Produits constatés d'avance</b>			
Produits constatés d'avance		442 808,00	435 203,42
<b>Ecarts de conversion Passif</b>			

<b>PASSIF</b>	Arrêté au 31/12/2019 Durée 12 mois	31/12/2018 12 mois
	TOTAL VI 442 808,00	435 203,42
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 460 796,99	16 966 582,38

## Compte de résultat

## FONDATION CONSOLIDEE 2019

	Arrêté au :		Arrêté au 31/12/2019		Arrêté au 31/12/2018		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Produit d'exploitation</b>								
Ventes de marchandises								
Production vendue (biens)	436 205,41	8,39	448 138,50	8,74	-11 933,09	-2,66		
Production vendue (services) et produits de tarification	5 197 652,97	100,00	5 128 064,26	100,00	69 588,71	1,36		
<b>Chiffre d'affaire et produits de tarifications</b>	<b>5 633 858,38</b>	<b>108,39</b>	<b>5 576 202,76</b>	<b>108,74</b>	<b>57 655,62</b>	<b>1,03</b>		
Production stockée								
Production immobilisée			2 782,23	0,05	-2 782,23	-100,00		
Subventions d'exploitation	756 323,03	14,55	759 115,85	14,80	-2 792,82	-0,37		
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	185 376,84	3,57	197 240,10	3,85	-11 863,26	-6,01		
Autres produits	67 280,35	1,29	70 975,05	1,38	-3 694,70	-5,21		
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>6 642 838,60</b>	<b>127,80</b>	<b>6 606 315,99</b>	<b>128,83</b>	<b>36 522,61</b>	<b>0,55</b>		
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achats de marchandises								
Variation de stocks								
Achat de matières premières et autres								
Autres achats et charges externes	1 858 032,70	35,75	1 784 157,73	34,79	73 874,97	4,14		
Impôts, taxes et versements assimilés	352 720,77	6,79	301 088,33	5,87	51 632,44	17,15		
Salaires et traitements	2 839 417,77	54,63	2 774 606,81	54,11	64 810,96	2,34		
Charges sociales	1 033 137,66	19,88	1 160 159,41	22,62	-127 021,75	-10,95		
Dotation	642 602,96	12,36	782 400,20	15,26	-139 797,24	-17,87		
Autres charges	52 950,96	1,02	64 365,36	1,26	-11 414,40	-17,73		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>6 778 862,82</b>	<b>130,42</b>	<b>6 866 777,84</b>	<b>133,91</b>	<b>-87 915,02</b>	<b>-1,28</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-136 024,22</b>	<b>-2,62</b>	<b>-260 461,85</b>	<b>-5,08</b>	<b>124 437,63</b>	<b>-47,78</b>		
<b>Opération en commun</b>								
Bénéfice attribué, perte transférée Total III								
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV	-15 607,16	-0,30	-51 047,11	-1,00	35 439,95	-69,43		
<b>OPÉRATION EN COMMUN</b>	<b>-15 607,16</b>	<b>-0,30</b>	<b>-51 047,11</b>	<b>-1,00</b>	<b>35 439,95</b>	<b>-69,43</b>		
<b>Produits financiers</b>								
Produits financiers de participations								
Autres valeurs mob., créances d'actif im.								
Autres intérêts et produits assimilés	8 421,29	0,16	7 540,36	0,15	880,93	11,68		
Reprises/provisions et transfert de char	10 444,41	0,20	3 115,08	0,06	7 329,33	235,29		
Différences positives de change								
Produits net/cession des V.M.P								
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL V</b>	<b>18 865,70</b>	<b>0,36</b>	<b>10 655,44</b>	<b>0,21</b>	<b>8 210,26</b>	<b>77,05</b>		
<b>Charges financières</b>								
Charges financières	43 107,50	0,83	74 885,68	1,46	-31 778,18	-42,44		
Autres charges financières	102 047,57	1,96	10 444,41	0,20	91 603,16	877,05		
<b>CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI</b>	<b>145 155,07</b>	<b>2,79</b>	<b>85 330,09</b>	<b>1,66</b>	<b>59 824,98</b>	<b>70,11</b>		
<b>RESULTATS FINANCIERS</b>	<b>-126 289,37</b>	<b>-2,43</b>	<b>-74 674,65</b>	<b>-1,46</b>	<b>-51 614,72</b>	<b>69,12</b>		
<b>RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS</b>	<b>-277 920,75</b>	<b>-5,35</b>	<b>-386 183,61</b>	<b>-7,53</b>	<b>108 262,86</b>	<b>-28,03</b>		
<b>Produits exceptionnels</b>								
Sur opération de gestion	129 266,51	2,49	56 574,09	1,10	72 692,42	128,49		
Sur opération en capital	436 378,06	8,40	1 927 267,22	37,58	-1 490 889,16	-77,36		
Reprises/provisions et transfert de char	61 415,46	1,18	322 092,87	6,28	-260 677,41	-80,93		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII</b>	<b>627 060,03</b>	<b>12,06</b>	<b>2 305 934,18</b>	<b>44,97</b>	<b>-1 678 874,15</b>	<b>-72,81</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>								
Sur opération de gestion	83,50	0,00	10 333,56	0,20	-10 250,06	-99,19		
Sur opération en capital	63 739,87	1,23	1 701 235,37	33,18	-1 637 495,50	-96,25		
Dotation aux amortissements et aux prov.	159 370,12	3,07	169 408,80	3,30	-10 038,68	-5,93		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII</b>	<b>223 193,49</b>	<b>4,29</b>	<b>1 880 977,73</b>	<b>36,68</b>	<b>-1 657 784,24</b>	<b>-88,13</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>403 866,54</b>	<b>7,77</b>	<b>424 956,45</b>	<b>8,29</b>	<b>-21 089,91</b>	<b>-4,96</b>		
Participation des salariés								
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX</b>								
Impôts sur les bénéfices								
<b>TOTAL X</b>								
<b>PRODUITS</b>	<b>7 288 764,33</b>	<b>140,23</b>	<b>8 922 905,61</b>	<b>174,00</b>	<b>-1 634 141,28</b>	<b>-18,31</b>		
<b>CHARGES</b>	<b>7 162 818,54</b>	<b>137,81</b>	<b>8 884 132,77</b>	<b>173,25</b>	<b>-1 721 314,23</b>	<b>-19,38</b>		
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>125 945,79</b>	<b>2,42</b>	<b>38 772,84</b>	<b>0,76</b>	<b>87 172,95</b>	<b>224,83</b>		
<b>Total XI</b>								
Eng.à réaliser sur ressources affectés								
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs								
<b>TOTAL XI</b>								
<b>EXCEDENT OU DÉFICIT</b>	<b>125 945,79</b>	<b>2,42</b>	<b>38 772,84</b>	<b>0,76</b>	<b>87 172,95</b>	<b>224,83</b>		

**FONDATION DU BOCAGE**  
Synthèse  
339 rue Costa de Beauregard  
73000 CHAMBERY

**ANNEXE**  
*EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019*

La présente annexe est relative aux comptes de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2019, caractérisés notamment par les données suivantes :

- total du bilan	16.460.797 €
- résultat net :	125.946 €
- Produits d'exploitation :	6.642.839 €

## ● **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### ○ **Principes généraux**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base,

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général modifié par le règlement ANC N°2015-06 eu 23/11/2015 et ANC N°2016-07
- L'avis CNC 2019-01 du 5 février concernant les fondations

- L'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-81 du même code
- Le règlement 99-01 relatif au plan comptable général et le règlement 99-01 relatif aux règles de comptabilisation des domaines spécifiques des associations et fondations.

### o Immobilisations et amortissements

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En conformité avec les dispositions du Plan Comptable Général 2005, les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction des durées d'utilisation estimées.

Les valeurs résiduelles ne sont déduites des bases amortissables qu'à partir du moment où elles sont significatives et mesurables.

Le plan d'amortissement a été suspendu pour les constructions dont la valeur résiduelle estimée était supérieure à la valeur comptable nette au bilan d'ouverture

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction des durées d'utilisation suivantes :

Concessions, brevets et droits similaires	1 à 3 ans (L)
Constructions	10 à 50 ans (L)
Agencements des Constructions	5 à 30 ans (L)
Installations techniques et matériel	3 à 20 ans (L)
Installations générales, agencements, aménagements	3 à 25 ans (L)
Matériel de transport	5 ans (L)
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans (L)
Mobilier	3 à 10 ans (L)

Les immobilisations en cours sont détaillées dans le paragraphe « DETAILS PAR ACTIVITE ». Elles s'élèvent fin 2019 à 119 142.94 euros.

### o Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

o **Provisions pour dépréciation d'actif**

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes

o **Participations, autres titres immobilisés, valeurs immobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de l'écart.

o **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les éléments suivants :

\*La provision pour amortissement dérogatoire qui correspond à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés selon le mode économique s'élèvent à la clôture de l'exercice à 1.831.255 €

\* ainsi que les provisions réglementées suivantes :

Provision règlementée couverture BRF : 72.821,17 €

Différence de réalisation d'actif : 20.733,76 €

Réserves plus-values nettes actif circulant (reprise du relais familial) : 16.178,05 €

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

o **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges, dont le solde s'élève à 303.127,29 €, correspondent aux provisions sur les engagements de retraite pour 265.964,46 € ainsi que 13.500 € de provision pour risques pour les Prud'hommes et une provision pour risques et charges correspondant au litige que nous avons avec le GIE SIM 73 quant à notre sortie de celui-ci. (23 662,83 €).

o **Changement de méthode comptable**

Aucun changement n'a été opéré en 2019.

o **Changement de présentation**

Le poste d'autres réserves qui s'élève à 1 080 920 € était compris dans les fonds associatifs sans droit de reprise fin 2018 pour un montant de 1 066 718 €.

o **Autres informations pour donner une image fidèle**

\* Amortissements dérogatoires

En application du plan comptable général 2005, aucune dotation aux amortissements économiques concernant les bâtiments et constructions n'a été constatée, leur valeur résiduelle étant estimée supérieure à leur valeur comptable nette au bilan d'ouverture.

En revanche malgré l'absence de fiscalité pour la Fondation, ces bâtiments font l'objet d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en charges pour 135.707 euros en 2019 ainsi qu'une reprise de 61.415 € suite à la vente de la Villa rue Jules Ferry. Le cumul des amortissements dérogatoires s'élève à 1.831.256 euros au 31 décembre 2019.

DETAILS PAR ACTIVITE :

\* Maisons d'Enfants à Caractère Social

Depuis l'arrêté de bilan 2008, la norme comptable M22 est appliquée au niveau de l'établissement de la Maison d'enfants. Cette norme est applicable aux établissements et services privés sociaux et médicaux relevant du I de l'article L.312-1 du code de l'ASF.

Les capitaux propres sont ainsi ventilés selon cette norme comptable.

L'affectation définitive du résultat de l'année 2018 n'ayant pas encore été en totalité validée par la DVS, le résultat 2018 figure en partie dans le compte 1150018 – Résultat 2018 en attente affectation.

Les salaires versés en 2019 sur la Maison d'Enfants correspondent à un effectif moyen de 67.67 ETP (effectif temps plein) dont 60.27 ETP non cadres.

\*Lycée

Les salaires bruts des enseignants du lycée rémunérés par l'Etat se sont élevés à 1.087.082,17 euros en 2019.

Les salaires versés en 2019 sur le Lycée correspondent à un effectif moyen de 18,83 ETP (effectif temps plein) dont 8,98 non cadres.

Au 31/12/2019, il y a des travaux en cours pour 330 € qui concerne le changement du logiciel de gestion des élèves.

En application du plan comptable général 2005, aucune dotation aux amortissements économiques concernant les bâtiments et constructions n'a été constatée, leur valeur résiduelle étant estimée supérieure à leur valeur comptable nette au bilan d'ouverture.

En revanche, ils ont fait l'objet d'une dotation aux amortissements dérogatoires comptabilisée en charges pour 27.364,71 euros en 2019.

Le cumul des amortissements dérogatoires s'élève à 383.263,66 euros au 31 décembre 2019.

Le bâtiment La Cardinière/Notre Dame n'a pas fait l'objet d'un amortissement économique ni dérogatoire car il n'est pas susceptible de dépréciation. Seuls les travaux de rénovation sont amortis sur leur durée d'utilisation prévue.

\*Exploitation du Lycée

Les salaires versés en 2019 sur l'exploitation sont à Néant.

\*Fondation

En application du plan comptable général 2005, aucune dotation aux amortissements économiques concernant les bâtiments et constructions n'a été constatée, leur valeur résiduelle étant estimée supérieure à leur valeur comptable nette au bilan d'ouverture.

En revanche, ils ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en charges pour 71.707,87 euros en 2019 ainsi qu'une reprise de 61.415,46 € suite à la vente de la Villa Bincaz. Le cumul des amortissements dérogatoires s'élève à 1.273.953,23 euros au 31 décembre 2019.

La somme de 39.517,86 €uros qui figure au compte 194000 « fonds dédiés » provient de la succession BAYARD. Elle avait été léguée au profit des élèves en difficulté financière.

Pour les travaux en cours :

Le montant de 80.756,39 euros porté en travaux en cours au bilan 2019 correspond à:

- 660 € d'appel de fonds d'Albanne pour la création d'un local poubelle au 9-11 rue Bonivard.

- 80.096,40 € d'études pour l'extension du restaurant scolaire

Les salaires versés en 2019 sur la Fondation correspondent à un effectif moyen de 4.46 ETP (effectif temps plein) dont 1 ETP cadre.

Les plus-values latentes sur les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 75.369,24€ en date du 31 décembre 2019.

#### \*Centre de Vacances

En application du plan comptable général 2005, aucune dotation aux amortissements économiques concernant les bâtiments et constructions n'a été constatée, leur valeur résiduelle étant estimée supérieure à leur valeur comptable nette au bilan d'ouverture.

En revanche, ils ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en charge pour 36.634,71 euros en 2019. Le cumul des amortissements dérogatoires s'élève à 174.038,66 euros au 31 décembre 2019.

Les travaux en cours, qui s'élèvent à 36.056,55 euros au 31 décembre 2019, concernent les études de réhabilitation des bâtiments de Bormes ainsi que le chalet du Bocage à la Féclaz.

Les salaires versés en 2019 sur le Centre de Vacances correspondent à un effectif moyen de 0.38 ETP non cadre (effectif temps plein).

#### \*Centre de Formation Professionnelle Continue

Cette activité était incluse dans le lycée et fait dorénavant l'objet des comptes spécifiques.

#### \* Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires facturé pour l'année 2019 par les Commissaires aux comptes est de 23.640 €. Ce sont les honoraires correspondant au nouveau commissaire aux comptes, le Cabinet Ohayon nommé par le Conseil d'Administration à compter de l'exercice 2019 pour un mandat de 6 ans.

Restait à comptabiliser le solde des honoraires pour la clôture 2018 qui n'avait pas été provisionné pour 13.200 € soit un total constaté en 2019 de 36.840 €.

#### \* Les produits et charges exceptionnels

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 223.193 € dont :

- des dotations aux amortissements dérogatoires pour 135.707 €
- 63.740 € de valeur comptable des éléments d'actifs cédés,
- La provision pour Risques et charges liées à la sortie du Gie Sim 73 pour 23.663 €

Les produits exceptionnels sont de 623.060 € et se composent notamment :

- des quote-part de subvention d'investissement et de taxe d'apprentissage affectée à l'investissement pour 36.378 €,
- des produits de cession d'éléments d'actif pour 400.000 €,
- une reprise sur les amortissements dérogatoires de 61.415 €,
- des dons et legs pour 48.246 € (les dons et legs sont comptabilisés en produits exceptionnels et non en autres produits pour 2019)
- une indemnité versée par le lycée Reinach suite à la coupe du bois du terrain mis à leur disposition : 17.700 €
- La régularisation des comptes fournisseurs d'immobilisation pour 48.876 €

\* Les transferts de charges

Les transferts de charges représentent 113.485 € : ce sont des charges refacturées à nos prestataires (27.845 € de ces transferts concernent des remboursements de formation, 51.022€ concernent la mise à disposition d'un de nos personnels à d'autres institutions, le reste étant diverses charges refacturées à nos divers partenaires et remboursements d'assurances)

\* Ventilation du Chiffre d'affaires et produits de tarification par secteur d'activité

<b>Chiffre d'affaires et produits de tarification 2019 par secteur d'activité</b>	
Maisons d'enfance à Caractère Social	4 428 323
Lycée	767 244
Centres de vacances	234 559
Fondation	154 250
CFPC	49 438
Exploitation	45
<b>Total</b>	<b>5 633 858</b>

\* Ventilation du résultat par secteur d'activité

**FONDATION DU BOCAGE**  
 Synthèse  
 du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019  
**COMPTES ANNUELS**

<b>Résultat 2019 par secteur d'activité</b>	
Maisons d'enfance à Caractère Social	-108 137
Lycée	-54 867
Centres de vacances	-84 966
Fondation	383 279
Centre de Formation Professionnelle continue	7 812
Exploitation	-17 175
<b>Total</b>	<b>125 946</b>
<b>dont Résultat comptable gestion non contrôlée</b>	
Lycée	-54 867
Centres de vacances	-84 966
Fondation	383 279
Centre de Formation Professionnelle continue	7 812
Exploitation	-17 175
<b>Total</b>	<b>234 083</b>
<b>Dont Résultat comptable sous contrôle tiers financeur</b>	
Maisons d'enfance à Caractère Social (MECS)	-108 137
<b>Total</b>	<b>-108 137</b>
<b>Résultat administratif sous contrôle tiers financeur</b>	
Résultat MECS	-108 137
Variation congés payés	-15 821
Reprise résultat N-2	
<b>Total</b>	<b>-123 958</b>

\* Le report à nouveau

	<b>MAISONS D'ENFANTS DU BOCAGE</b>	<b>LYCEE COSTA DE BEAUREGARD</b>	<b>EXPLOITATION DU BOCAGE</b>	<b>FONDATION DU BOCAGE</b>	<b>CENTRES DE VACANCES</b>	<b>Total</b>
REPORT A NOUVEAU 31/12/2018 gestion non contrôlée	471 482	1 730 711	2 828 212	134 576	415 304	<b>5 580 285</b>
AFFECTATION RESULTAT 2018 EN RAN		209 771	-16 765	-77 993	-36 972	78 042
<b>REPORT A NOUVEAU 31/12/2019</b>	<b>471 482</b>	<b>1 520 940</b>	<b>2 844 977</b>	<b>212 569</b>	<b>452 276</b>	<b>5 502 243</b>

o **Évènements exceptionnels survenus en 2019**

Vente d'une Villa pour 400 000 €

○ **Évènements postérieurs et continuité de l'exploitation**

Les comptes annuels de la Fondation ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et la Fondation s'attend à un impact négatif sur les comptes annuels 2020 notamment pour le lycée et les centres de vacances. La Fondation, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations et fondations, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des comptes annuels 2019 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

● **NOTES SUR LE BILAN**

○ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature des immobilisations	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Frais d'établissement				
Frais recherche/développement	14.205			14.205
Conces. Brevets licences marques				
Autres	1.669.302	11.944,64	1004,64	1.680.242
Immob. incorporelles en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>1.683.507</b>	<b>11.944,64</b>	<b>1004,64</b>	<b>1.694.447</b>

○ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature des immobilisations	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Terrains	2 098 972	306 500		2 405 472
Constructions sur sol d'autrui	0			0
Constructions	17 337 240	37 053	167 964	17 206 329
Installations techniq, mat et out.	1 342 999	37 109	80 864	1 299 245
Autres immobilis.corporelles	2 369 534	151 260	156 005	2 364 789
Immobilisations en cours	100 498	22 561	3 916	119 143
<b>TOTAL</b>	<b>23 249 243</b>	<b>554 484</b>	<b>408 749</b>	<b>23 394 978</b>

○ **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature des immobilisations	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Autres Participations	267.032	27		267.059
Autres immobilisations financières	124.259	8.999	3.697	129.561
<b>TOTAL</b>	<b>391.291</b>	<b>9.026</b>	<b>3697</b>	<b>396.620</b>

○ **Dépréciation des immobilisations**

Les amortissements suivants ont été constatés au cours de l'exercice :

Nature des immobilisations	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Frais d'établissement				
Frais recherche / développement	6131	4 735		10 866
Concess. Brevets licences marques	0			0
Autres immobilisations incorporelles	40703	11 349	1 005	51 047
<b>TOTAL IMMOS INCORP.</b>	<b>46834</b>	<b>16 084</b>	<b>1 005</b>	<b>61 913</b>
Terrains				
Constructions	9129591	399 023	106 549	9 422 065
Constructions sur sol d'autrui	0			0
Installations, agencements constructions	0			0
Installations techniques, mat et out	1190184	31 891	70 518	1 151 557
Installations générales	0			0
Matériel de transport	0			0
Matériel de bureau et informat.	0			0
Autres immobilisations corporelles	1849554	130 155	163 797	1 815 912

TOTAL IMMOS CORP.	12169329	561 069	340 864	12 389 534
TOTAL GENERAL	12216163	577 152	341 869	12 451 447

o **Stocks**

Pas de stock au 31/12/2019

o **Etat des créances**

Nature	Total	A 1 an	A + de 1 an
Prêts	123 646		123 646
Autres immobilisations financ.	5 915		5 915
Clients et comptes rattachés	883 735	854 677	29 058
Créances fiscales et sociales			
Débiteurs divers	128 344	128 344	
Charges constatées d'avance	57 256	57 256	
<b>TOTAL</b>	<b>1 198 896</b>	<b>1 040 277</b>	<b>158 619</b>

o **Disponibilités**

Les disponibilités sont constituées des comptes bancaires, de la caisse et de valeurs mobilières de placement dont des comptes à terme.

o **Charges et produits constatés d'avance**

RUBRIQUES	charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	57.256	442.808
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>57.256</b>	<b>442.808</b>

Les produits constatés d'avance sont essentiellement constitués de produits issus de la scolarité et de la mise à disposition de l'internat aux autres établissements scolaires car il n'a été établi qu'une facturation annuelle couvrant la période du 01/09 de l'année N au 30/06 de l'année N+1.

o **Produits à recevoir**

Etablissements de crédit - Intérêts courus	307€
Clients	41.824 €

Fournisseurs et comptes rattachés	6.139 €
Autres créances	14.942 €
Etat subventions à recevoir	21.038 €
	84.250 €

○ **Provisions**

Les provisions ont évolué de la manière suivante :

Nature	31/12/2018	Augment	Dimin	31/12/2019
Provisions pour litiges	13 500	23 663		37 163
Provisions pour retraites	261 459	52 116	47 611	265 964
Provisions amo. dérogatoires	1756963,93	135 707	61 415	1 831 255
Autres provisions risques/charges	0			0
Autres provisions réglementées	109 733			109 733
<b>TOTAL PROV.RISQ. CHARGES</b>	<b>2 141 656</b>	<b>211 486</b>	<b>109 027</b>	<b>2 244 115</b>
Provisions /immo. Incorporelles	25 916			25 916
Provisions /immo. Corporelles	0			0
Provisions /immo. Financières	0	95 002		95 002
Provisions /stocks	0			0
Provisions /comptes clients	42 279	11 059	24 281	29 057
Autres provisions /dépréciations	10 444	9 321	10 444	9 321
<b>TOTAL PROV. DEPRECIATION</b>	<b>78 639</b>	<b>115 382</b>	<b>34 725</b>	<b>159 296</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 220 296</b>	<b>326 868</b>	<b>143 752</b>	<b>2 403 411</b>

○ **Etat des dettes**

Nature	Total	A 1 an	de 2 ans à 5ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes divers				
Emprunts auprès ets crédits	2 795 565	394 817	1 267 637	1 133 111
Emprunts et dettes fin. Divers	65 525	65 525		
Dettes fournisseurs	286 539	286 539		
Personnel et comptes rattachés	195 518	195 518		
Sécurité sociale et autres organismes	307 747	307 747		
Etat Taxe sur la valeur ajoutée		0		
Etat autres impôts et taxes		0		
Dettes sur immobilisations	30 584	30 584		
Autres dettes	502 052	502 052		
Produits constatés d'avance	442 808	442 808		
<b>Total</b>	<b>4 626 338</b>	<b>2 225 590</b>	<b>1 267 637</b>	<b>1 133 111</b>

Emprunts souscrits au cours de l'exercice	110.000 euros
Emprunts remboursés au cours de l'exercice :	398.333 euros
Dettes garanties par des sûretés réelles :	1.743.118 euros

### o Charges à payer

Les dettes incluent les charges à payer suivantes :

Dettes financières	2.744 €
Fournisseurs factures non parvenues	89.720 €
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	13.998 €
Diverses charges à payer	51.426 €
Personnel charges à payer	195.517 €
Organismes sociaux charges à payer	101.492 €
Etat charges à payer	<u>0 €</u>
	556.389 €

### o Engagements de retraite

Les engagements en cas de départ en retraite font l'objet d'une comptabilisation dans les comptes annuels.

Les indemnités de départ en retraite ont été calculées en appliquant la convention collective salarié par salarié, d'après le dernier salaire brut connu et en considérant l'ancienneté acquise à la clôture de l'exercice. (Nous ne prenons pas en compte l'ancienneté du salarié dans ses précédentes expériences sauf pour le Relais Familial et le directeur du lycée).

Le salaire brut est probabilisé puis actualisé d'après les estimations suivantes :

Age prévisible de départ à la retraite :	65 ans
Taux annuel de revalorisation des salaires :	2%
Taux d'actualisation :	1%

L'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié étant retenue, les charges sociales dues sur ces indemnités ont été incluses dans la provision

Au 31 décembre 2019, les engagements de retraite ainsi déterminés s'élèvent à :

-Lycée	21.451
-Maisons d'enfants	233.284
-Fondation	11.228

-Exploitation 0  
-Centres de vacances 0

0  
**TOTAL 265.963**

○ **Fonds propres**

	Variations des fonds propres	2 018	Augmentation	Diminution	Virement de compte à compte	2 019
1000000000	FONDS ASSOCIATIF ET RESERVES	6 510 866				6 510 866
1020000000	FONDS DE DOTATION	8 426 911			-4 557 482	3 869 429
1026000000	SUBVENTION ASSOCIATION	0			2 073 294	2 073 294
1030000000	FDS ASS. AVEC DROIT REPRISE	0			591 554	591 554
1036000000	SUBVENT.CAIS.A.F.OISILLONS	0			825 915	825 915
1068000000	FONDS DE RESERVE	0			48 096	48 096
1068200000	EXCEDENTS AFFECTES INVEST.	0			436 470	436 470
1068500000	EXCEDTS AFFECTES COUVERTURE FDS DE ROULEMENT	0			315 355	315 355
1068600000	RESERVE DE COMPENSATION	0	89 152	74 950	168 802	183 004
1068700000	Excédent affecté en réserve compensation charges a	0			97 994	97 994
1140000000	DEPENSES REFUSEES APPLICATION art R.314-52 du CASF	-17 753		-248		-17 505
1150016000	RESULTAT 2016 EN ATTENTE AFFECTATION DVS	-74 950		-74 950		0
1150017000	RESULTAT 2017 EN ATTENTE AFFECTATION	89 400		89 400		0
1150018000	RESULTAT 2018 EN ATTENTE D AFFECTATION DVS	0	-13 482			-13 482
1151100000	EXCEDENT AFFECTE MESURES EXPLOITATION non recondu	46 652				46 652
1162000000	PROVISIONS CONGES PAYES	-199 503	-2 803			-202 306
1163000000	PROVISIONS RETRAITES 3 <sup>e</sup> art R.314-45	-106 968	-22 984			-129 952
1168000000	AUTRES DEPENSES NON OPPOSABLES AUX TIERS FINANCE	4 355				4 355
1190000000	REPORT A NOUVEAU DEFICIT.	-5 580 285		-78 042		-5 502 243
1200000000	RESULTAT DE L EXERCICE	38 773	125 946	38 773		125 946
1310000000	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	403 465	45 650			449 115
1318100000	TA-AFFECTEE A L EQUIPEMENT	170 979		44 857		126 122
1390000000	REPRISE SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	-352 116		-100 743		-251 373
1398100000	AMORT-T.A.AFFEC.A L EQUIP.	0	-36 945			-36 945
1410000000	RESERVE DE TRESORERIE	72 821				72 821
1450000000	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	<b>1 756 964</b>	135 707	61 415		1 831 256
1480000000	AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	36 912				36 912
	<b>TOTAL</b>	<b>11 226 521</b>	<b>320 241</b>	<b>55 412</b>	<b>0</b>	<b>11 491 350</b>

○ **Autres engagements donnés :**

Dettes garanties par des sûretés réelles : 1.743.118 euros

○ **Autres engagements reçus :**

Dettes garanties par une caution du département de la Savoie pour la Mecs :  
capital restant dû au 31/12/2019 610.600 euros

o **Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants :**

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner indirectement la rémunération de la seule personne concernée, les autres étant bénévoles.

o **Autres informations :**

Prises de participations

La Fondation a pris une participation de 20.2 % dans un GIE nommé SIM 73 créé en 2017 dont l'objet est la mise en place et le développement d'un système d'information mutualisé. Le montant de la participation dans ce GIE s'élève à 265 364 €. Cette participation fait l'objet d'une dépréciation chaque année correspondant aux dotations aux amortissements soit 1/5 ème de notre apport de départ. Cette dépréciation n'avait pas été prise en compte en 2018 et a donc été régularisée au 31/12/2019 pour un montant total de 95 002 €.

La Fondation du Bocage a demandé en le 11/10/2018 son retrait du GIE Sim 73 en date du 30/04/2019. A ce jour, les formalités n'ont pas été entreprises par le GIE pour le motif que la date de retrait retenue serait à la fin de l'exercice 2019.

La quote part de charges revenant à La Fondation en 2018 était de 51 047 €. Pour 2019, nous avons saisi une quote part de charges pour la période de janvier à mai 2019 pour 15 607 €. La somme correspondant au reste de l'année demandée par le GIE est provisionnée en Risques et Charges pour 23 663 €.

De plus, la Fondation du Bocage est caution d'un emprunt souscrit par le GIE proportionnellement à sa participation, le montant restant dû au 31/12/2019 n'est pas encore connu. Il était de 83 681 € au 31/12/2018.

Au moment où ce document est établi, le résultat 2019 du GIE Sim 73 n'est pas encore connu.